

n°246 13/10/06 1,5€

Rouge & Vert

LE JOURNAL DES ALTERNATIFS

SANS-PAPIERS:
La chasse à l'enfant jusqu'à dans les classes?



MOUVEMENTS

JOC

La JOC clôt ses Etats Généraux par la signature d'une charte sur l'emploi



La Jeunesse Ouvrière Chrétienne a organisé le 30 Septembre et le 1^{er} Octobre 2006 des états-généraux au CNIT de la Défense.

Un petit rappel de la Campagne « *Emploi : Atout Jeunes* », engagée sur deux ans (de 2005 à 2007).

Le 16 Décembre 2005, la JOC, a lancé son enquête auprès de 31 000 jeunes en France. Puis, localement, a organisé 200 tables rondes pour faire rencontrer des jeunes et des partenaires locaux afin d'engager ensemble des initiatives sur le terrain. Ce travail a contribué à la démarche des "blog notes" lancée cet été et proposée aux 1 500 délégués réunis lors des Etats Généraux.

Trois ateliers, "Formation", "Insertion" et "Emploi", ont été organisés pour débattre des propositions d'actions locales et nationales. Ce travail a été réalisé avec des experts pour s'assurer de la viabilité des propositions. Des acteurs syndicaux, associatifs et politiques étaient présents dans chaque atelier pour apporter leur point de vue. La journée s'est achevée par une soirée talent.

Le lendemain, présentation de la charte pour l'emploi des jeunes : jeunes, membres de la société civile, employeurs et élus s'engagent à changer durablement l'emploi en France, notamment pour les jeunes.

Cette charte est signée par les 1500 délégués jocistes, ainsi que par diverses personnalités comme Marie-George Buffet (Secrétaire nationale du PCF), Dominique Strauss-Kahn (Candidat pour les présidentielles au PS), Jean-Paul Huchon (Président de la Région Ile de France), Clémentine Autain (Adjointe, chargée de la jeunesse à la Mairie de Paris)

La JOC entend maintenant interpellier les élus locaux et les syndicats, sur le terrain, par des initiatives portées par les jeunes eux-mêmes et l'organisation. Et ce, dans la perspective d'un grand rassemblement de la CIJOC sur l'emploi des jeunes dans le monde, prévu été 2007. ■

Gwenaël SEIBEL
Plus d'infos : joc.asso.fr

40, rue de Malte 75011 Paris
Courriel : contact@alternatifs.org
tel. 01 43 57 44 80 fax. 01 43 57 64 50
site : www.alternatifs.org

Commission paritaire
n°1108 P 11445
ISSN 1146-3961

Directeur de publication :
J.J. Boislaroussie,
Coordination et maquette :
M. Colloghan

Ont collaboré à ce numéro :

R. Bernheim, J.J. Boislaroussie, B. Borrits, B. Bossé,
B. Caron, M. Colloghan, J.P. Cotton, J. Douillard,
J.L. Griveau, L. Guibert, A. Moldu, H. Mermé,
P. Pierre, F. Préneau, E. Ryckeboer, G. Seibel,
R. Seibel et B. Vrain

Edité par la SARL SECA
(Société d'Édition et de Communication
des Alternatifs)
SARL au capital de 4000€ RCS Paris
B448 326 835
durée : jusqu'au 28 avril 2063.
Gérant : P. Mériaux

imprimé par Expressions II :
01 43 70 80 96

ABONNEMENT

**POUR QUE VIVE LA PRESSE AUTOGESTIONNAIRE,
POUR NOUS DONNER LES MOYENS DE LA DEVELOPPER**

ABONNEMENT

Nom Prénom

Adresse

40 Euros seulement ! Chèques à l'ordre de Rouge et vert journal,

**Et zouh ! Le chèque et le bulletin, on met ça dans une
enveloppe pour Les Alternatifs, 40, rue de Malte 75011 Paris**

**ABONNEZ-VOUS, REABONNEZ-VOUS
A ROUGE ET VERT***

(* ET LA LETTRE DES ÉLUS ALTERNATIFS)

Dans la dynamique unitaire

Les 14 et 15 octobre, les collectifs unitaires et populaires débattent d'un programme en vue des échéances électorales de 2007 (bilan de cette réunion dans le prochain *Rouge & Vert*). Ci-dessous, un extrait de la contribution des Alternatifs.

Le processus de rassemblement d'une gauche et d'une écologie de gauche se poursuit, dans la continuité des combats sociaux de ces dernières années et de la victoire du 29 mai. Des centaines de comités sont actifs, d'autres se créent, dans de nombreuses villes des réunions publiques rassemblent dès à présent des centaines de participant-e-s. Le 10 septembre, à Saint-Denis, une stratégie commune a été choisie :

- porter ensemble un projet alternatif au libéralisme autoritaire, un projet de transformation profonde de la société enraciné sur les terrains sociaux
- battre la droite et l'extrême droite
- changer radicalement les rapports de forces à gauche en faveur d'une gauche de gauche
- tirer toutes les leçons des échecs passés, refuser de participer à un gouvernement sous hégémonie social-libérale, orientation aujourd'hui dominante au sein du PS.

D'ici la fin de l'année, nous choisirons notre candidature à la Présidentielle. Pour les Alternatifs, cette candidature devra être porteuse de la stratégie et du projet communs, s'inscrire dans un cadre de campagne collectif, représentatif de la diversité sociale et politique de notre rassemblement. Elle doit être pleinement politique, sociale, altermondialiste, populaire dans tous les sens du terme. La candidature de José Bové correspond à ce profil.

Aujourd'hui nous travaillons sur le programme pour une alternative de gauche, sociale, démocratique, féministe, écologiste, alternative à porter dans les

luttons, les urnes et, si les conditions en sont remplies, dans les institutions.

Pour les Alternatifs, la bataille politique se gagnera projet de société contre projet de société et programme contre programme.

Le programme sur lequel nous travaillons ne sera pas définitif à l'issue de la réunion des 14 et 15 octobre, la diversité des composantes politiques, la richesse des échanges entre les collectifs doivent permettre de pousser le plus loin possible l'élaboration commune de propositions, sans gommer les points de vue différents.

Dans la dynamique des campagnes à venir, notre programme sera confronté aux apports des mouvements sociaux et de celles et ceux que nous rencontrerons. ■



LES CHÔMEURS

Services Publics : la Poste dans le collimateur de la Commission Européenne.

Si la hausse du prix du timbre, de 0,53 à 0,54 centimes, semble être passée dans l'opinion comme « une lettre à la poste », elle participe pourtant bien d'une nouvelle augmentation d'un service public à quelques mois de l'ouverture à la concurrence de la totalité du marché postal, voulue et annoncée par la Commission européenne pour le 1er janvier 2009. C'est en effet à la mi-octobre que la Commission européenne doit présenter une nouvelle directive en ce sens.

Auparavant, la Commission Européenne vient d'accuser les postes françaises et italiennes de fausser la concurrence. Concrètement, la Commission européenne attaque la garantie de l'Etat qui permet à l'entreprise publique d'emprunter à des taux favorables. Au nom de la sacro-sainte libre concurrence, la commission prétend remettre en cause un système qui bénéficie essentiellement à la collectivité et accélérer ainsi la libéralisation du marché en finançant le service universel avec des plans d'austérité salariale et des fermetures de bureaux de poste.

La Commission européenne n'a jamais fait mystère de son souhait d'aller vers une ouverture totale du marché postal avec de profondes remises en cause des statuts des opérateurs, des conditions de travail, de la péréquation tarifaire, du maintien des réseaux. Aujourd'hui, devant même ces desiderata, la direction de La Poste s'est engagée dans une restructuration majeure de ses services. Mais, expérience aidante, elle choisit désormais la « tactique du saucissonnage », en multipliant expérimentations et sites pilotes et en essayant d'impliquer au maximum les élus locaux à ses discours modernistes.

Ainsi, après la transformation des bureaux de poste en bric-à-brac où l'on vend même des timbres – avec pour les personnels et le bureau des objectifs individuels et collectifs de vente en permanente croissance –, la distribution postale est désormais la nouvelle cible de la direction de La Poste. Sachant ce service de proximité globalement efficace et apprécié comme tel par la majorité des habitants, la direction essaie d'habiller son projet de formules aussi creuses que ronflantes telle « facteur d'avenir » et de mettre en scène tout un relooking moderniste : « mini-ordinateur pour les facteurs », « vélos à selle pivotante », etc...

La réalité est évidemment bien plus prosaïque : faire des moins. Moins sur les effectifs et moins sur la masse salariale. Et pour y parvenir, les responsables de La Poste entendent remettre en cause l'essence même du métier de facteur, en s'abritant derrière la technologie et en s'appuyant sur les évidentes variations des tournées en fonction du calendrier – et oui, c'est vrai qu'il y a en règle générale moins de courrier à distribuer en plein mois d'août et qu'en fonction des villages et quartiers des différences existent entre les différents jours de la semaine – pour généraliser la variabilité des tournées quotidiennes et une quantification spécifique du temps de travail. Concrètement, une équipe composée de X facteurs/factrices aurait en charge un périmètre déterminé, à charge à son responsable de définir le nombre de tournées quotidiennes nécessaires pour assurer la distribution et de gérer congés et absences par la mise en place de l'auto-remplacement. Comme l'écrivent les facteurs du syndicat SUD « Facteur d'avenir : bienvenue dans la distribution Mac Do ».

Autre secteur stratégique dans le collimateur, celui des centres de tri avec la suppression programmée de plus de la moitié des actuels centres, souvent localisés près des gares, au profit de grandes usines plates-formes de tri qui seraient, elles, localisées dans les périphéries des villes. Là où les terrains sont en général moins chers et où l'accessibilité routière est facilitée puisque la direction de La Poste est une fervente adepte du tout camion (et de son lot de pollution et d'accidents).

Depuis la rentrée, nombreux sont les départements touchés par d'importants mouvements locaux de grève - Morbihan, Loire Atlantique, Vendée, Bouches du Rhône, Rhône, Hérault, Haute Garonne, Auvergne, Ile de France, etc... -, en règle générale majoritaires et unitaires CGT, SUD, FO, plus rarement CFDT. Ces grèves, qui répondent à de véritables prises de conscience des salariés concernés, ne se sont guère traduites par la mise en place de structures unitaires de soutien (contrairement aux actions, limitées en nombre, contre la fermeture des bureaux de poste en zone rurale).

Pourtant, c'est bien par la seule convergence salariés/usagers qu'il est possible de mettre en échec les restructurations en cours et la privatisation annoncée d'un des services publics les plus estimés. C'est dire l'importance pour les militant/e/s et collectifs unitaires d'être à l'écoute des mobilisations des salariés de la Poste et à l'initiative de campagnes de solidarité en défense du service public. Nous y reviendrons. ■

Julien DOUILLARD

Les associations de chômeurs et de précaires¹ ont élaboré une plate-forme revendicative à l'occasion des discussions sur la remise à plat de l'assurance chômage. Elles ont créé en avril dernier un groupe de travail unitaire et invité les syndicats à présenter leurs propositions en matière de sécurisation de l'emploi et du revenu. Elles ont rencontré Solidaires, la CGT et la CFTC et espèrent bientôt rencontrer la CGC et FO. La CFDT n'a pas répondu. Le groupe de travail a adopté une plate-forme revendicative.

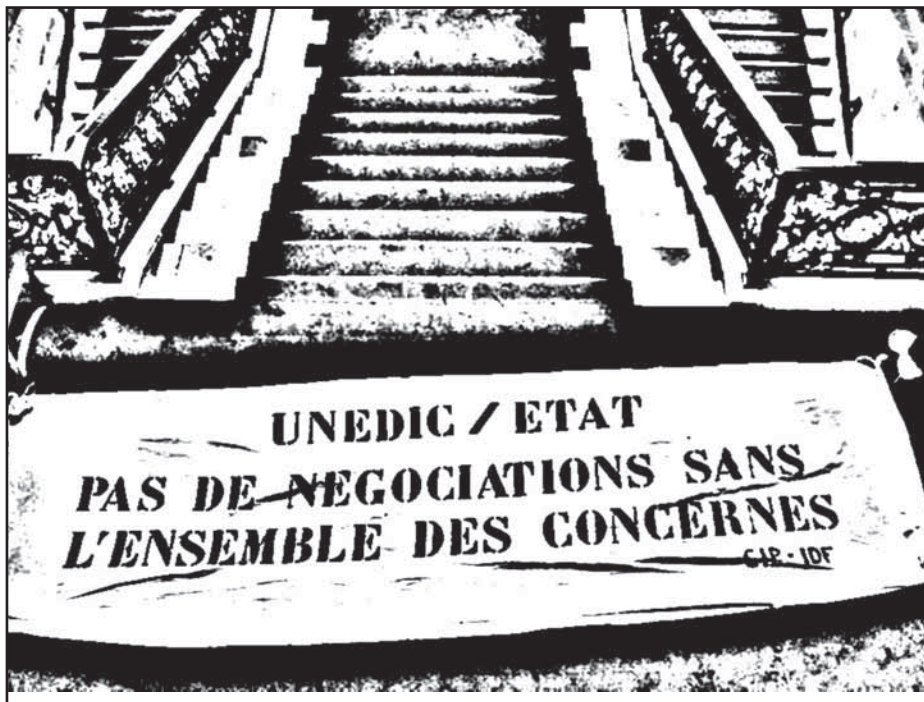
Cette plate-forme constate d'abord que le dispositif actuel de l'assurance chômage indemnise moins de la moitié des demandeurs d'emploi recensés et pour des durées de plus en plus courtes.

Devant la persistance d'un chômage de masse et le développement de la précarité de l'emploi, les associations veulent « *refonder la protection sociale et les droits des personnes sans emploi ou alternant emploi et chômage* ». L'idée de l'instauration d'une continuité des droits à un emploi bien rémunéré.

Les revendications

L'accès de tous les chômeurs et précaires (travailleurs en emploi discontinu, étudiants, stagiaires, en temps partiel imposé, allocataires de minima sociaux, etc...), y compris les primo-demandeurs d'emploi, à un statut de vie sociale et professionnelle garantissant dans tous les cas (licenciement, fin de CDD ou de mission d'intérim, démission...) le maintien d'un revenu individuel décent ayant pour référence le SMIC revalorisé et des droits sociaux afférents à ce statut (formation, points de retraite, progression de carrière...), et la possibilité de tout-e travailleur-se à temps partiel imposé de passer sur demande à temps plein. Ce statut de vie sociale et professionnelle devra être complété par la mise en oeuvre d'un droit au logement et à la santé pour tous. Il devra permettre la libre gestion de son parcours de vie et n'être conditionné ni à des critères imposés d'employabilité ni à des démarches d'insertion forcée. ■

ET LES PRECAIRES REVENDIQUENT DES DROITS



né et de qualité et d'une garantie de revenu fait son chemin. Après avoir considéré avec intérêt les propositions de «nouveau statut du salarié» de l'Union Syndicale Solidaires (signataire de la plate-forme), et de «sécurité sociale professionnelle» de la CGT, elles réaffirment «*que tout système de protection contre les licenciements et de sécurité économique et sociale ne peut répondre aux défis de la période que s'il est ouvert à tous-tes, salariés potentiels, en poste ou non, chômeurs, primo-demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants* » Le

La formation est réduite

En matière de formation, l'allocation de formation-reclassement (AFR) créée en 1988 permettait aux chômeurs indemnisés de continuer à percevoir leurs allocations tout en suivant une formation d'une durée minimale de 40 heures et maximale de 3 ans. Réduite en 1997, l'AFR a été supprimée en 2001 avec la mise en place du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE). Une prise en charge des frais de formation n'est maintenant possible qu'à condition que la formation soit homologuée par l'Assedic (formations courtes et sur les métiers « en tension »). ■

système de protection doit être universel « *pour répondre à la balkanisation actuelle du système d'assurance-chômage (allocations Assedic "capitalisées" par*

filiales) et à la stigmatisation des allocataires du système d'assistance (minima sociaux) ».

Les associations de chômeurs et précaires refusent « *toute logique de "workfare" (retour contraint à un emploi) ou de "learnfare" (obligation d'accepter une formation au rabais). Le niveau de revenu garanti doit permettre de vivre décemment* »

Elles exigent l'ouverture rapide de négociations pour la refonte du système d'assurance chômage, devenu totalement inadapté aux enjeux actuels, et la création de droits nouveaux pour les chômeurs et l'ensemble des salariés autour de deux revendications principales : l'accès à un statut de vie sociale et professionnelle garantissant une formation professionnelle et le maintien d'un revenu individuel décent; et la création d'un fonds national pour l'indemni-

Les conditions d'indemnisation

En 1979, il suffisait pour un salarié d'avoir cotisé 3 mois pour ouvrir droit à l'indemnisation ; aujourd'hui toutes les personnes ayant été employées moins de 6 mois dans les 22 derniers mois demeurent exclues de l'assurance-chômage. La convention UNEDIC 2006 et la réorganisation des filières ont entraîné l'amputation des droits de 187 000 personnes.

Alors que l'activité à temps partiel se développe, les règles de cumul allocation/salaire se durcissent.

Désormais ce cumul sera autorisé à condition de ne pas dépasser 110 heures d'emploi mensuel (au lieu de 136) pour une durée limitée à 15 mois (au lieu de 18). Les chômeurs saisonniers, parents pauvres de l'assurance-chômage, ne peuvent désormais bénéficier que de 3 périodes successives d'indemnisation. En 2005, pour la première fois, les allocations chômage n'ont pas été rehaussées. Les intermittents du spectacle peuvent encore ouvrir des droits, eux aussi diminués, sur la base de 507 heures d'emploi. Le régime d'indemnisation des intermittents du spectacle (annexes 8 et 10 de l'UNEDIC) a subi de graves atteintes, avec la suppression de la date anniversaire de recalcul des droits, la baisse de la durée d'indemnisation à 8 mois au lieu de 12 et la "sanctuarisation" du régime qui refuse de prendre en compte des heures venant d'autres activités. Ces attaques ont jeté dans la précarité des dizaines de milliers de personnes, dont une partie n'a pu avoir accès qu'à une allocation de fonds transitoire (AFT) dont on programme la disparition.

La plate-forme commune, issue des propositions de la Coordination des Intermittents et Précaires et de la CGT, élaborée dans le comité de suivi à l'Assemblée nationale, et qui a donné lieu à une proposition de loi soutenue par plus de 470 parlementaires, n'est pas même examinée par le gouvernement et les signataires des accords à l'UNEDIC, alors qu'elle est réputée plus adaptée et plus vertueuse (incitation à la déclaration, plafonnement des allocations versées en fonction des salaires perçus). ■

(Extraits de la plate-forme revendicative)

sation et la formation pour financer la mise en place de ce statut. Ce fonds interprofessionnel mutualisé verserait des indemnités au moins équivalentes au SMIC à tous salariés victimes d'un licenciement, d'une fin de contrat ou démissionnaire. Il serait alimenté par les cotisations sociales sur une part élargie de la valeur ajoutée, par un redéploiement des minima sociaux et des aides publiques aux entreprises.

Des propositions qui devront compter dans les négociations syndicats-patronat qui vont s'ouvrir sur la remise à plat de l'assurance chômage, même si les associations de chômeurs

ont du mal à se faire entendre.

Elles seront de nouveau dans la rue le samedi 2 décembre prochain avec le Réseau de convergence des mouvements sociaux pour dénoncer l'arme du chômage qui divise et précarise les salariés, pour exiger la revalorisation des revenus et notamment des minima sociaux le 1er janvier à hauteur du SMIC, et plus généralement une indemnisation décente de toutes les formes de chômage et de précarité. ■

René SEIBEL

(1) AC !, APEIS, Collectif National pour les Droits des Femmes, Coordination des In-

Les bénéficiaires des minima sociaux

Aujourd'hui, plus de 6 millions de personnes dépendent des minima sociaux (3,3 millions d'allocataires et leurs ayants-droits). Alors que les fraudes aux minima sociaux ne concernent que 0,00014 % des allocataires et que 42,8 % des dossiers RMI supportent déjà des contrôles rigoureux, la réforme en cours de ces minima a pour principales dispositions la mise en place d'amendes allant jusqu'à 4 500 euros, la création d'une Allocation Unique d'Insertion qui regrouperait le RMI, l'API (allocation de parent isolé) et l'ASS (allocation spécifique de solidarité), dont la finalité selon le gouvernement serait de « remettre l'activité au cœur de la politique sociale ». Alors qu'en 1990, un RMI mensuel équivalait à 67 SMIC horaires, en 2004 il n'équivalait plus qu'à 50 SMIC horaires ! ■

(Extraits de la plate-forme revendicative)

La précarité de l'emploi

La précarité comme le chômage sont déjà majoritairement féminins. La précarité de l'emploi a considérablement augmenté et est devenue la norme pour les jeunes générations : 80% des embauches se font en CDD d'une durée moyenne d'un mois et demi. Le CNE créé en août 2005 en permettant le licenciement sans motif pendant 2 ans, c'est-à-dire le renoncement à toute revendication salariale et syndicale, a été une aubaine pour les petites entreprises (la plupart du temps en lieu et place de CDI ou de CDD) et reste accessible à toutes les entreprises de moins de 20 salariés (soit 6 millions de salariés). On dénombre 800 000 stages, pour la plupart non rémunérés et non considérés comme des contrats de travail, qui constituent autant d'emplois déguisés.

Les fins de CDD et d'intérim sont la principale cause d'entrée au chômage, devant les licenciements. Les entreprises qui pratiquent la flexibilité à tout va doivent payer pour les coûts sociaux engendrés. ■

(Extraits de la plate-forme revendicative)

La Sécurité

LA NOUVELLE QUESTION SOCIALE

"L'ancienne" question sociale tournait pour l'essentiel autour du partage de la valeur ajoutée, en gros, la question des salaires et des prestations sociales.

Avec la "crise" de 1975, quand les dirigeants économiques passent du keynésianisme au néo-libéralisme, ils mettent en place les moyens de pression nécessaires : la précarité qui permet de faire pression sur les salariés.

Le salaire va stagner, donc reculer dans la répartition de la valeur ajoutée, la flexibilité explose dans les entreprises. Tout cela conduit non seulement à la dégradation des conditions de travail, mais à l'éclatement du salariat. Le salariat fordiste, bloc compact, s'émiette.

La réaction syndicale des années 1980 est de mener un certain nombre de luttes pour défendre les acquis, position de recul, rarement interprofessionnelle, branche par branche, qui limite la casse sans l'enrayer.

Aussi l'idée qui consiste à prendre le contre-pied de l'évolution parcourt les syndicalistes :

- dans une position de recul, se battre pour une nouvelle conquête
- dans une position d'émiettement, faire converger les luttes
- dans des stratégies de contournement du contrat de travail, réaffirmer que celui-ci est au cœur de la vie sociale et qu'il faut l'enrichir.

C'est cela au fond l'idée du nouveau statut du travail salarié. La commission exécutive de la CGT, le 06/12/2001, dit même qu'il s'agit de la réponse à la fragmentation du salariat.

LE CONTENU DE LA PROPOSITION

Dans le vocabulaire de la CGT, Sécurité Sociale Professionnelle et nouveau statut du travail salarié sont équivalents.

Avant 1975, en gros, une vie se divisait en trois périodes : l'école, le travail, la retraite.

Aujourd'hui, prenons un jeune qui commence à travailler, ces périodes sont moins délimitées. Il va, par exemple, commencer par un CDD, suivi d'une période de chômage, puis d'une formation, d'un nouveau CDD, etc....

Dans ce deuxième CDD, son ancienneté repart à zéro, sa qualification n'est plus forcément acquise, son salaire peut être inférieur, ses droits à formation non reconnus, etc...

La carrière professionnelle devient hachée. L'idée de fond est de lisser ces périodes et de sécuriser les parcours professionnels, c'est-à-dire qu'il dispose d'un socle de droits transférables, cumulables et opposables. Les trois

Sociale professionnelle

adjectifs sont essentiels.

Prenons l'exemple de la reconnaissance de l'ancienneté : dans ce deuxième emploi, le jeune devrait redémarrer avec l'ancienneté acquise dans le premier emploi (droit transférable passant d'une entreprise à l'autre), il va y ajouter la nouvelle ancienneté (droit cumulable) et le patron ne pourra s'y opposer (droit opposable).

La Sécurité Sociale Professionnelle est donc un socle de garanties nouvelles, une nouvelle forme juridique s'ajoutant au droit du travail et lié non plus à l'emploi comme dans les conventions collectives, mais à la personne.

Reste à définir ce socle et les modalités d'application, ce qui est ébauché, mais reste très ouvert dans la CGT. Celle-ci évoque parmi les droits :

- le droit à un emploi rémunéré
- le droit à une carrière professionnelle (doublement du salaire au cours de la carrière)
- le droit d'une retraite à taux plein, ce qui implique que quelqu'un paie les cotisations sociales pendant les périodes de chômage, c'est-à-dire que le salarié reste sous contrat de travail pendant cette période
- le droit à l'espérance de vie, ce qui implique un suivi continu des atmosphères de travail, la mise en place d'un carnet de santé professionnel

- le droit à la formation continue

- le droit à l'expression syndicale

Tout cela n'est pas limitatif, ce sont des exemples.

Il est clair qu'il s'agit d'un compromis, qui dans une certaine mesure accepte les licenciements, en tout cas constitue une alternative à ceux-ci.

LE DÉBAT AUTOUR DE CES PROPOSITIONS

Le débat ne concerne pas que la CGT. La proposition d'une Sécurité Sociale Professionnelle est reprise dans le programme d'ATTAC. La CFDT réfléchit à une sécurisation des parcours professionnels, la CFTC à un statut du travailleur.

Le débat a surgi dans la société dans les années 1995. On peut citer trois rapports :

- «Le Travail dans 20 ans » de Jean BOISSONNAT en 1995 pour le commissariat général au plan, définissant un nouveau cadre juridique : le contrat d'activité

- Le rapport d'Alain SUPIOT en 1999, pour la commission européenne. A. SUPIOT définit un statut professionnel visant à la continuité des droits indépendants de la stabilité de l'emploi

-Le livre de Paul BOCCARA (2002) «Une

Sécurité d'Emploi ou de Formation». Selon Paul BOCCARA, le plein emploi n'est pas réalisable et il propose de supprimer le chômage, par des séquences de formation

Le débat, très ouvert, qui se mène dans la CGT, a fait surgir depuis 2001 bien des critiques . J'en citerai cinq :

-le rapport de forces ne nous est pas favorable, déjà nous n'arrivons pas à maintenir les acquis, et il faudrait un rapport de force énorme pour installer cette nouvelle conquête

- le système installerait de façon institutionnelle la précarité. Le seul mot est « Interdisons les licenciements »

- ce système installerait la flexibilité comme au Danemark avec la flexisécurité. Or il n'est pas possible d'avoir en parallèle plus de flexibilité et plus de sécurité

- la Sécurité Sociale Professionnelle reste attachée au travail. Ne faudrait-il pas déconnecter le revenu du travail, parce qu'il n'y a plus assez de travail pour tous, et définir un revenu garanti universel ?

- cette revendication nouvelle demande des financements nouveaux. Où trouver l'argent ?

Les questions restent donc très ouverte. ■

Jean-Pierre COTTON

Développement durable et politiques publiques : éviter le grand écart

Les assises nationales du développement durable se tiennent du 11 au 14 octobre à Nantes et Angers.

Le mois dernier, la semaine de la mobilité a ciblé sur les énergies du déplacement et les réponses que des collectivités locales comme Nantes et son Agglomération, le Département ou la Région y apportaient. A côté de ces bonnes intentions, les projets phares se poursuivent : des compléments autoroutiers aux nouvelles infrastructures aéroportuaires comme Notre Dame Des Landes (NDDL) en passant par Donges-Est ou les équipements de périphérie d'urbanisme commercial. Tout cela est-il bien raisonnable ?

Que l'effet de serre nous envahisse petit à petit, que ses conséquences sur la vie de milliards d'êtres humains soient potentiellement dramatiques, bien peu le contestent, hormis les promoteurs intéressés du secteur pétrolier comme l'automobile ou l'aéronautique. Pour ne pas signer le protocole de Kyoto, Georges W. Bush avait affirmé à la face du monde que le mode de vie américain n'était pas négociable. Ce mode de vie consomme 10 fois plus de Gaz à Effet de Serre (GES) que la terre ne peut en accepter par individu. Modestement, nous, Français, en rejetons seulement 4 fois trop. A l'occasion du salon Mondial de l'Automobile à Pa-

ris, les carburants dits verts sont à l'honneur, tout comme les systèmes hybrides. Rappelons que la route absorbe la moitié des hydrocarbures en France. Ce ne sont donc pas l'introduction de quelque 5 à 10 % de biocarburants ou des gains de consommation de 10 à 20 % qui vont changer la problématique : nous sommes passés bel et bien dans une pathologie de l'ordre de l'obésité en matière de déplacement.

Alors le « peak oil » ou le « peak gas » et la hausse inéluctable du prix des hydrocarbures serait-il une chance pour le développement durable ? Pour assouvir la soif d'énergie que nécessite .../...

.../... la croissance mécanisée de nos systèmes économiques, les charbonniers bombent le torse, notamment aux Etats-Unis et en Chine où les réserves sont considérables. Mais ce combustible reste le plus générateur de CO2 par KWh produit. Cette pseudo solution à l'épuisement progressif du pétrole et, un peu plus tard, du gaz fait courir des risques énormes pour la planète. Le piégeage du CO2 à la cheminée, s'il est techniquement possible, reste aléatoire et ne pourrait concerner que les grosses installations fixes. De toute façon la question du stockage de ce CO2 de façon sûre subsiste.

Mais pour l'électricité, il y a le nucléaire, diront certains : c'est un mode qui ne rejette pas de GES ! Sans même détailler la question, pour l'instant insoluble, des déchets cédés aux générations futures, le risque de son fonctionnement reste omniprésent : avec un parc mondial qui ne génère que 6% de l'énergie mondiale actuelle, les quelques accidents majeurs ne sont qu'un avant-goût de ce qui nous attendrait en cas de généralisation de ce mode de production d'électricité. De Three Miles Island (on était à une virgule de la catastrophe, c'est-à-dire fusion du cœur et rejet dans l'atmosphère des éléments radioactifs) à Tchernobyl, il s'est produit le 25 juillet dernier l'incident de la centrale de Forsmark en Suède où là encore c'était « moins sept minutes avant la catastrophe » suite à un court circuit et une perte totale de contrôle du réacteur N°1.

Nonobstant les bouleversements considérables dans l'organisation de la société, remplacer notre consommation de pétrole par l'équivalent en nucléaire nous conduirait à adopter 500 réacteurs sur notre sol, 10 fois plus qu'actuellement, soit en moyenne 5 réacteurs par département. Sans commentaire.

Dans ce contexte, les politiques publiques sont décisives : le débat tronqué sur l'énergie de 2004 n'a pas apporté grand-chose et la proposition de fusion Suez-GDF est un reniement, un de plus, et un scandale en matière de dépossession d'un service public tout

en occultant les problèmes de fond : quelle énergie pour quoi faire avec quelle utilité sociale ? Prôner un service public européen de l'énergie ne dispense pas d'une analyse critique sur la surconsommation et les inégalités qui l'accompagnent.

Le Développement Durable est devenu un mot à la mode. Tout responsable technico-politique en a plein la bouche, à chaque colloque, à chaque séminaire, à chaque apparition publique. Mais la traduction concrète est parfois surprenante : les politiques menées régionalement et localement pour le développement des transports collectifs et la maîtrise de la forme de la ville, qui conditionne en grande partie les besoins en déplacements, avec les Plan Locaux d'Urbanisme (PLU), les Plan de Déplacement Urbain (PDU) sont fortes. Elles contribuent tout à la fois à réduire les distances nécessaires et à répondre aux besoins sociaux en mettant en œuvre le droit au

déplacement pour toutes les personnes. Face à ces initiatives positives, les critiques de notre droite nantaise paraissent un peu désuètes : les embouteillages de Nantes et d'ailleurs sont plus révélateurs d'une fuite en avant menée depuis 50 ans pour, comme disait le Président Pompidou, adapter la ville à la voiture. Nos édiles de droite en sont encore apparemment là.

A côté de ces excellentes approches qui visent à limiter l'utilisation de la voiture notamment en ville, que dire de la défense, par les mêmes responsables régionaux et locaux, de projets aussi contestables que l'aéroport de NDDL ou l'extension de Donges-Est ?

Pour Donges-Est, l'extension demandée par le Port Autonome, en dépit du récent arrêt du Tribunal Administratif, n'est pas économiquement justifiée et elle est écologiquement dommageable.

Donges Est, entre ambition et démesure

Le 13 février 2003, le préfet a autorisé le port autonome de Nantes Saint-Nazaire (PANSN) à réaliser l'aménagement portuaire de Donges Est. Les associations Bretagne Vivante SEPNB, la Ligue pour la Protection des Oiseaux 44 et Loire Vivante ont été récemment déboutées par le tribunal administratif de Nantes.

Le projet de Donges Est, que le PANSN promeut pour faire face à ce qu'il estime être une saturation de ses terrains, comporte 500 mètres de quai en eaux profondes et 51 hectares de terre-plein. Une extension prévoit même 150 ha de zone portuaire, 2600 mètres de quais, 125 ha de zones d'activités annexes et 165 hectares de réserve supplémentaire.

Ce projet était déjà inscrit dans la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'estuaire de la Loire, document de planification de l'Etat, mais n'a pas donné lieu au moindre débat public.

Des mesures environnementales compensatoires sont certes prévues avec l'extension d'une roselière et la création de mares et nichoirs face à la disparition de 21 hectares de vasière, l'une des principales de l'estuaire de la Loire, qu'implique le projet. Donges Est a été désigné « Zone de Protection Spéciale » et s'insère dans le réseau européen d'espaces naturels Natura 2000.

En dehors de l'insuffisance flagrante des mesures compensatoires, l'argument principal du PANSN est une saturation des installations de vrac. Cette prétendue

saturation n'est pas démontrée ; elle était pourtant annoncée dès 2005 par les promoteurs du projet.

Si le trafic était de 12 millions de tonnes en 1975 et de 32 millions de tonnes en 2000, il stagne depuis et le trafic vrac, objet central du projet, serait simplement transféré de Montoir, équipement qui n'est pas saturé.

Si les 24 000 emplois et les 1,7 milliard d'euros de valeur ajoutée dans tout l'Ouest constitue bien un enjeu majeur, des choix moins lourds sont possibles ; les quais actuels peuvent être mieux utilisés.

Développer le trafic de conteneurs serait plus utile et utiliser les 60 M€ du projet pour un secteur qui connaît la plus forte hausse dans tous les ports semble plus raisonnable. D'ailleurs, il n'y a pas eu d'expertise complète sur des solutions alternatives au projet de Donges-Est qui génère, en terme d'impact, plus de 80% des tonnages débarqués, un acheminement par la route avec 500 poids lourds supplémentaires par jour.

Même si le transport maritime remplace avantageusement la route et même le rail pour certains trafics, le projet de Donges-Est ressort davantage de l'esprit de croissance sans entrave encore en vogue il y a quelques années que de la nécessité économique. Il ressemble en cela au le ruineux projet d'aéroport de Notre Dame des Landes au Nord de Nantes. ■

B.V.

La volonté politique de développer le transport par voie d'eau va pourtant bien dans le sens de la préservation de la planète si celui-ci se substitue à des moyens plus destructeurs comme le routier mais l'opportunité économique doit être soigneusement évaluée et les impacts sur l'environnement établis ; ce projet est dans les cartons depuis des lustres mais ce n'est pas une raison suffisante.

Pour NDDL, la logique à l'œuvre, soutenue par tous les décideurs économiques et politiques de notre région, de droite comme de gauche, est plus perverse encore.

Accompagner le développement aérien en le promouvant à coup de financement public en pure perte revient à pousser les feux du réchauffement climatique tout en clamant la bonne morale du développement durable; chacun sait que l'avion consomme au moins 4 fois plus que le train et que les destinations régulières au départ de Nantes-Atlantique sont pour plus de la moitié gérables de façon rai-

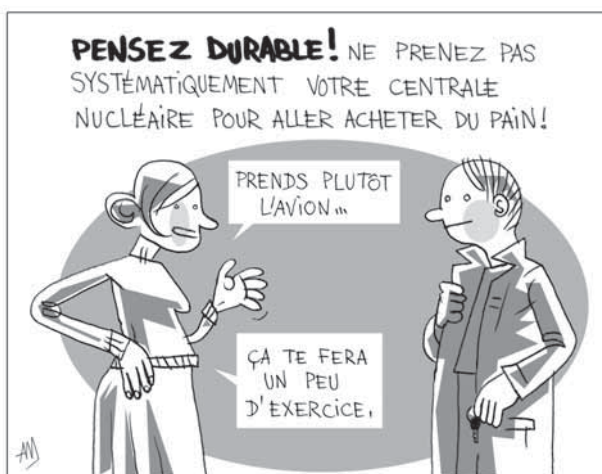
sonnable par le chemin de fer. Pour les déplacements internationaux, les perspectives de développement sont, selon les rapports d'experts (Chapulut), plutôt en Asie. Là encore, les investissements devraient être consacrés au plus utile et à l'amélioration de l'existant, c'est-à-dire; ici, au remplacement de la piste actuelle par la piste perpendiculaire réduisant les nuisances de plus de moitié. L'ouverture prochaine de l'enquête d'utilité publique sur le projet d'aéroport à NDDL sera l'occasion de faire entendre une autre voix plus respectueuse d'un développement soutenable.

2007 va être une année électorale où différentes conceptions vont s'affronter, en matière de politique sociale, de répartition des richesses mais aussi de type de développement et de croissance. Notre choix, aux Alternatifs, d'un développement plus solidaire, d'une réorientation économique vers les productions socialement utiles, la réappropriation des services publics ne rime pas avec productivisme et croyance qu'une croissance sans limite résoudra les questions. Ce type de croissance « non durable », loin de constituer une solution, devient un des problèmes principaux. Nous défendons tout à la fois les conquêtes sociales et un développement soutenable, le Rouge et le Vert.

En soutenant un/e candidat/e unitaire de la gauche anti-libérale, nous mènerons ces deux combats en même temps. ■

Bertrand VRAIN

(article paru dans la lettre des Alternatifs de Loire Atlantique d'octobre 2006)



Le climat change... et nous, on fait quoi ?

Le 4 novembre est la date retenue par les Organisations Non Gouvernementales pour que les citoyens se mobilisent sur toute la planète. Cette date précède de deux jours la Conférence internationale sur le climat des Nations Unies qui aura lieu à Nairobi (Kenya) du 6 au 17 novembre.

Le Réseau Action Climat - France lance donc un appel pour que, le samedi 4 novembre, partout en France, des actions associatives et citoyennes soient initiées pour réclamer des mesures efficaces de lutte contre le changement climatique. Il est aujourd'hui important de manifester nos préoccupations concernant le réchauffement de la planète et de faire entendre aux décideurs l'urgence d'adopter des mesures fortes. Ces actions peuvent prendre diverses formes : débats citoyens, stands d'information, expositions, manifestations collectives, carnivals, théâtre de rue, animation avec des enfants, actions directes non violentes, interpellations des décideurs, etc.

Nairobi sera l'occasion pour les décideurs d'avancer dans les négociations portant sur la deuxième période d'application du Protocole de Kyoto, qui commencera en 2012.

L'essentiel est de faire passer trois messages qui seront

aussi les principaux mots d'ordre de cette Conférence internationale sur le Climat :

□ Il est urgent que les décideurs se mettent vite d'accord sur la teneur de leurs engagements après 2012. Tout retard dans la prise de décision rendra pratiquement impossible l'atteinte de l'objectif de la Convention, à savoir la stabilisation du climat.

□ Les pays industrialisés doivent s'engager sur des objectifs beaucoup plus ambitieux de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre

□ Ils doivent aider les pays en développement à s'adapter aux effets du changement climatique qui sont déjà visibles.

On peut tous en tant que citoyen agir et remettre en cause notre mode de vie énérgivore !

Pour en savoir plus: www.rac-f.org

Actions contre le changement climatique

Samedi 4 novembre 2006

Journée internationale d'actions contre le changement climatique

organisée par: le RAC (Réseau Action CLIMAT-France), Greenpeace, Réseau Sortir du Nucléaire, les

Amis de la Terre, WWF, Agir pour l'Environnement, Vélolution .

Avec le soutien des Alternatifs et des Verts. ■



Appropriation sociale et récupération d'entreprises

L'appropriation sociale des moyens de production a toujours été un thème marxiste traditionnel. Dans sa version la plus simpliste, le marxisme voit dans la généralisation du règne marchand à l'ensemble des activités économiques la source de l'exploitation de l'homme par l'homme et de l'antagonisme de deux classes sociales principales. La classe ouvrière a alors la mission de prendre le pouvoir, d'éliminer le marché (et la bourgeoisie par la même occasion), de collectiviser les moyens de production. Cependant, cette collectivisation des moyens de production suppose une planification intégrale de l'économie, laquelle planification s'est révélée, dans le passé, délicate à plusieurs titres :

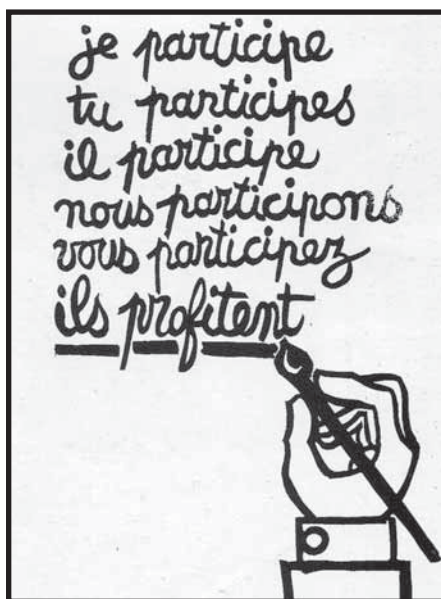
- Est-il possible de centraliser toute l'information économique nécessaire à cette planification, ce qui suppose de prédéterminer les choix des consommateurs et d'en déduire les entrées/sorties de l'ensemble des unités de production ?

- En supposant que cela soit possible, comment contrôler démocratiquement l'organe planificateur ?

- En supposant que nous ayons la planification la plus démocratique possible, comment traiter la divergence ? Est-il acceptable d'interdire à une minorité d'expérimenter économiquement ? En l'autorisant, on remet en selle le marché...

Le mouvement associationniste (Charles Gide, école de Nîmes) prend le contre-pied de la philosophie marxiste qui raisonne en terme de classes. La base de réflexion est l'individu. Si il y a accord pour condamner le marché, le mouvement associationniste souhaite que cette abolition du marché passe par l'adhésion de tous, ce qui suppose un processus progressif. La pratique coopérative est donc la première étape de cette démarche. Il est intéressant de noter que deux des principes internationaux de la coopération portent sur l'adhésion volontaire (1er principe) et l'obligation pour les coopératives de coopérer en-

tre elles (6ème principe). Compte tenu du sujet qui nous intéresse aujourd'hui, les récupérations d'entreprises, nous ne parlerons pas des coopératives d'utilisateurs mais des coopératives de producteurs qui sont des exemples vivants d'autogestion ouvrière.



Cette mise en œuvre pratique de l'autogestion ouvrière intéressera au premier chef les travailleurs souhaitant maintenir leur emploi lorsque le capital ne soutient plus une entreprise, faute de rentabilité suffisante. Cela peut correspondre à une situation conflictuelle (par exemple Lu et Lusturiz en France ou les entreprises récupérées argentines) ou plus consensuelle lorsqu'un ancien fondateur souhaite quitter et ne trouve pas repreneur (potentiel évalué à 10 000 PME dans les 10 ans par la Confédération Générale des SCOP).

La présence des coopératives de producteurs dans l'économie reste marginale en nombre d'entreprises (1707 SCOP en France, 161 identifiées en Argentine) et les richesses créées par travailleur sont faibles (38678 € de valeur ajoutée par travailleur de SCOP contre 53767 € par travailleur pour l'ensemble des entreprises non financières en 2005). Généraliser ces expériences, ne pas les laisser se confiner aux secteurs économiques délaissés par le capital est, pour

nous, autogestionnaires, une question politique de première importance.

Entre la posture marxiste traditionnelle et la position associationniste, il y a un mi-chemin possible. La position associationniste admet le marché comme un mal transitoire mais nécessaire. Les marxistes orthodoxes rejettent cette hypothèse. Pourquoi ne pas considérer la collectivisation d'une partie seulement de la richesse créée et laisser les mécanismes de marché opérer en lieu et place de la planification intégrale ? Une nouvelle redistribution inter-entreprises permet de répondre à cet objectif.

Pour chaque travailleur embauché (à plein temps et au prorata à temps partiel et ce, quelle que soit sa rémunération), l'entreprise va recevoir une allocation. Imaginons un SMIC à 1500 € brut (revenue qui semble émerger à gauche). Le coût pour l'entreprise d'un tel salaire correspond, cotisations patronales comprises (en annulant les exonérations actuelles nuisibles aux régimes sociaux), à environ 2200 € mensuel. Supposons donc que notre allocation soit de 1400€ l'entreprise devra alors, au minimum, assurer 800 €. La question qui immédiatement se pose est de savoir comment sera financée une telle mesure : par les entreprises elles-mêmes. Les instituts statistiques sont capables de prévoir le nombre de travailleurs d'une économie ainsi que la valeur produite. Il est donc possible de déterminer quelle fraction de la richesse créée nous devons ponctionner pour financer cette mesure.

Puisque nous parlons de richesse créée, comment allons-nous la mesurer ? Par les flux de trésorerie nets que dégage l'entreprise du travail des salariés : encaissements de factures, de subventions, de financements de dettes moins les paiements de factures, d'intérêts, d'impôts et les remboursements de dettes. L'intérêt de cette approche est double. Il est possible de calculer ce montant tous les mois (une entreprise saine gère sa trésorerie au jour le jour) et ce montant intègre l'investissement (un achat important baisse le flux de trésorerie,

POLITIQUES PUBLIQUES ET PERSPECTIVE DE GENRE : un outil pour l'égalité femmes – hommes

le travail d'un individu en recherche et développement n'augmente pas le flux de trésorerie), ce qui permet de financer collectivement une partie des fonds propres des entreprises.

Cette mesure est un levier efficace de revendication du plein emploi. A priori, le plein emploi est simple : il suffit que l'État embauche la totalité de la population active. Ceci étant, une telle explication ne s'inscrit que dans une logique de planification intégrale de l'économie, ce qui lui retire toute pertinence. En admettant une partie marchande à l'économie, cette redistribution inter-entreprises permet d'inciter les entreprises au plein emploi : le montant de l'allocation par travailleur devient un paramètre macro-économique se substituant aux traditionnels paramètres keynésiens (taux de refinancement bancaire, déficit budgétaire) qui doit être ajusté pour obtenir le plein emploi. En cas de sous-emploi, on monte l'allocation par personne. Inversement on peut baisser celle-ci. Les entreprises produisant le plus de valeur ajoutée par travailleur seront donc prioritairement mises à contribution ou incitées à embaucher.

Il est évident que cette redistribution porte immédiatement atteinte aux entreprises dont la valeur ajoutée par salarié est la plus forte au point de remettre en cause leur rentabilité. Ceci posera la question de l'autogestion ouvrière dans celles-ci, ce qui changera la perspective politique. L'autogestion ne se limitera alors plus aux seules entreprises à faible valeur ajoutée, entreprises délaissées par le capital mais se posera, au contraire, dans des entreprises riches, dont les travailleurs disposent, du fait de leur position sur le marché, de revenus plus confortables que la moyenne... Nul doute qu'une telle mesure de redistribution devient alors un outil politique d'appel à l'autogestion généralisée des entreprises. ■

Benoit BORRITS

L'approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes dite aussi « *mainstreaming de genre* » est une démarche fortement soutenue par l'Europe depuis la 4ème conférence mondiale des femmes à Pékin (1995). La France y a souscrit officiellement en signant le traité d'Amsterdam.

Quelques définitions

Les différences qui existent entre les hommes et les femmes sont de nature biologique et sociale.

Un-e individu-e est constitué-e de ces deux dimensions. Le sexe fait référence aux différences biologiques existant entre les femmes et les hommes.

Le « *genre* » fait référence aux différences sociales que les sociétés surajoutent aux précédentes.

Le « *sexe* » renvoie donc au biologique et le « *genre* » à la construction sociale, historique, sociologique et culturelle de ce que serait ou doit être une femme ou un homme, le masculin et le féminin.

Cela se traduit par un ensemble de règles, de normes, de représentations qui sont attribuées à l'un ou l'autre sexe, le tout étant organisé selon un principe d'inégalité et de hiérarchie.

« *Le genre est l'organisation sociale de la différence sexuelle, il ne reflète pas la réalité biologique première, mais il construit le sens de cette réalité* » Joan Scott – 1998

Un petit peu d'histoire

Un rappel historique des politiques européennes permet de constater le passage de l'égalité des droits à l'égalité de traitement, puis à l'égalité des chances et enfin, à l'égalité des femmes et des hommes. Par ailleurs, l'approche spécifique femmes va faire place à l'approche intégrée.

C'est d'abord l'égalité de droits qui est revendiquée par l'article 119 du traité de Rome. C'est l'égalité de salaire entre les hommes et les femmes qui a été introduite. Dans le traité de Rome, les femmes ne figurent qu'en tant que travailleuses.

Compte tenu des difficultés d'application de l'article 119, l'égalité des droits fait place à l'égalité de traitement.

Trois directives ont été adoptées pour garantir l'égalité en matière de rémunération, d'accès à l'emploi, à la formation ou en matière de sécurité sociale.

Devant les difficultés d'application, la commission européenne met en place à partir de

1982 des dispositifs volontaristes. Ces derniers prendront la forme de propositions de promotion de l'égalité des chances «pour les femmes» avant de devenir des propositions d'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

La 4ème conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes marque une étape décisive.

Plutôt que de se polariser sur les femmes en tant que groupe cible, la politique intégrée de genre consiste à introduire le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dès l'élaboration des politiques.

Passer des mesures spécifiques à une approche intégrée exige un retournement mental et la mise en œuvre d'une véritable pédagogie du genre.

Cela signifie la prise en compte systématique des besoins et des situations des femmes et des hommes dans tous les domaines, dans la perspective de libérer les individus de l'enfermement dans des rôles stéréotypés.

Prenons un exemple d'approche de genre dans une politique publique : les transports. Des expériences menées par des urbanistes montrent que les parcours quotidiens et les différents usages de la ville varient selon les sexes (les femmes font des déplacements multiples dans une journée, tandis que les hommes ont des parcours plus simples, cadrés par leurs horaires de travail).

Par ailleurs, les femmes utilisent plus les transports en commun. Les femmes sortent beaucoup moins le soir par peur de l'insécurité dans les transports en commun.

La ville de Montréal travaille depuis 15 ans à sécuriser les transports en commun pour améliorer la mobilité et la sécurité des femmes. Le soir, les femmes peuvent demander que le bus s'arrête près de leur domicile et les arrêts de bus sont munis d'appel de la police en cas d'urgence.

A Pampelune en Espagne, une association de femmes urbanistes est intervenue pour donner le point de vue des femmes en terme de transports en commun.

Soumettre la démocratie participative à l'épreuve des femmes, comme la commission européenne nous incite à le faire, donne à voir assez clairement les freins et les dynamiques possibles de développement.

Le contraire de l'égalité n'est pas la différence mais l'inégalité.

Grâce à la politique intégrée de genre, nous souhaitons une société d'égalité, c'est-à-dire une société qui garantit les mêmes droits aux filles et aux garçons, aux hommes et aux femmes. ■

Louissette GUIBERT

PIQUETERAS ARGENTINE

Lors d'une conférence qui a eu lieu à la Paz, avec Maba Jara, du Mtd Solano (mouvement de piqueteros Argentine), Sonia Sanchez de Ammar Capital (association de prostituées de Buenos Aires), et l'écrivaine américaine Marina Sitrin, les Mujeres Creando racontent leur histoire, leurs idées et leur forme d'organisation pour un mouvement féministe autonome de la rue et qui défie.

La maison est peinte d'une couleur bizarre. Trop sombre pour qu'on dise rose mais trop claire pour qu'on dise violet, ce qui la définit le mieux c'est son contexte. Dans une rue typique de la Paz, dans laquelle dominant les marrons, sa façade prend le ton de la rébellion. La maison a un nom propre, «la vierge des désirs», et une voix propre qui crie depuis les murs avec une voix d'aérosol, comme dans toutes celles des autres murs de la ville qui défient avec leurs interventions de la rue. En bas il y a une boutique de produits agro-écologiques, dont les responsables sont Maritza et Gabriela. Derrière quelques marches, il y a un bar qui change de physionomie à chaque heure. A midi, à des prix très économiques, il y a de la cuisine faite maison préparée par Florentina. L'après midi, il y a du thé et des discussions sous la coupe

de Charo et des présentations de livres qu'a choisis Julieta. La nuit, débat et bière organisés par Maria qui a aussi en charge l'édition de la publication «Mujeres publicas» Un étage au dessus, vit la vidéothèque qui exhibe ses titres disponibles pour une pièce de monnaie. C'est ouvert, quand on arrive, puisqu'ici le transit des films est tenu par les seuls intéressés. Au deuxième étage, il y a une auberge, une poignée de chambres que tient Svenka. La maison offre, en plus, un service indispensable pour ceux qui habitent les rues de ce quartier central : des douches publiques.

Nous sommes à La Paz et cela veut dire, fondamentalement, des centaines de femmes indigènes qui vendent leurs produits dans la rue toute la journée, et qui ne sont bienvenues nulle part dans les autres commerces à l'heure de leurs besoins personnels. Avoir la sensibilité pour les comprendre et la capacité de créer une solution pratique c'est la meilleure façon de parler de ce que c'est que « Mujeres Creando ».

■ Béatrice BOSSÉ

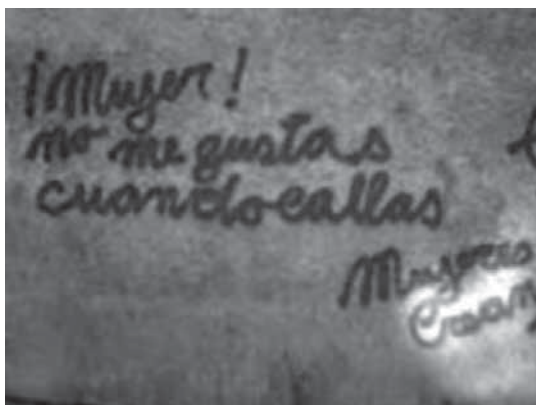


Rouge & Vert : Comment vous définiriez le féminisme de *Mujeres creando*?

María : C'est un féminisme qui traverse les secteurs sociaux, qui est installé dans la rue, sur la scène publique avec une identité propre. Ce n'est pas un féminisme reclus, du temps libre des 4 académies qui se réunissent une fois tous les 15 jours et qui font de temps en temps une superbe conférence dans un hôtel!

R&V: Est-ce que vous vous définissez comme un mouvement social?

María : Ce que nous sommes, c'est une partie d'un processus. Nous sommes nées comme communauté, dans une zone marginale de La Paz. Nous étions rentrées de l'exil, cassées par le parti, cassées par l'appareil, cassées par la gauche, et on avait une question: que faisons-nous? Bon, nous avons fait une communauté, et nous avons commencé à travailler dans le quartier, à partir de ce que nous avons toujours cru, qui est



l'autogestion, avec l'idée que sur le chemin on verrait dans quel bateau nous nous embarquions. Ce qui c'est passé c'est que le quartier, et cela a été un processus qui a duré deux ans, a "fonctionnalisé" totalement notre travail.

R&V: Qu'est-ce que vous voulez dire par "fonctionnaliser"?

María : "Fonctionnaliser" veut dire que nous étions très utiles pour que personne ne change.

La communauté était enchantée que

nous l'accompagnions sans pour autant la subvertir ni l'altérer. Donc Mujeres creando surgit ainsi avec son langage si révélsif. C'est là que nous avons décidé de convertir la communauté en un mouvement social. Ça a été une attitude délibérée. On pourrait dire qu'un mouvement social ne peut surgir ainsi, mais nous assumons délibérément la solitude dans ce moment. Par nécessité nous n'avons fait aucun type de discours appartenant aux scénarios politiques publics qui existaient.

Et notre stratégie, pour la créer ce furent des graffitis, mais un graffiti tête, insistant, permanent et signé. Un graffiti dans lequel on mettait notre corps. Puis ont surgie les actions dans la rue, et tout un processus d'aller-retour aux alentours des espaces publics. En gagnant des ennemis, disons-le en proposant des polémiques de tous les côtés.

Je crois qu'à ce niveau-là on peut dire que Mujeres creando, nous sommes une référence de rébellion. Nous sommes toujours quelques femmes bien

A QUI EST CETTE CHANSON ?

que nous avons travaillé avec des mouvements importants comme les endettés hypothécaires ou les femmes en situation de prostitution, qui n'étaient pas une ou deux mais 6000. Nous avons obtenu de faire des choses entre beaucoup de gens, mais jamais on n'a voulu faire des chantages comme « *si tu intègres Mujeres creando, si tu portes la banderole, si tu portes ma chemise* ». Parce que nous serions entrées dans un processus d'accumulation de type parti. Gonfler une organisation, sans une pratique de la base. Donc dans ce sens je considère que nous sommes un mouvement social pour des raisons variées. Parce que nous avons une scène publique et une voix propre qui est un référent au niveau national. Parce que nous avons une trajectoire longue de, je ne dirais pas conquête, mais de choses que nous avons mises sur la table dans cette société. Parce que nous avons eu et nous avons des initiatives politiques. Et une lucidité sur ce qu'on veut et ce qu'on ne veut pas. Et parce que nous avons un horizon de changement. Mais ce qui nous intéresse le plus c'est le fait que notre pratique, que ce soit dans cette petite communauté que nous avons, que ce soit à travers de Mujeres creando, ne soit pas fonctionnelle aux relations sociales dans lesquelles nous sommes insérées.

R&V: Toi, qu'est ce que tu as trouvé dans Mujeres creando?

Florentina : Moi? La liberté, le bonheur. Je sais que je suis une femme. Des fois je ne suis pas très belle, parfois je suis encore toute petite, parfois je me sens comme une touriste, parce que je vais me balader, je peux aller n'importe où, parce que les femmes, elles, n'ont pas cette possibilité. Elles n'ont pas cette possibilité de discuter avec un homme, de contester une autorité en osant dire : « *c'est mal ce que tu es en train de faire* ». Aujourd'hui je pense autrement, j'ai une autre manière de vivre. On peut dire, une autre vie. Une vie qui est dans un processus avec un traitement rapide. ■

Tel est le titre d'un film documentaire de la réalisatrice bulgare Adela PEEVA qui a été projeté au Festival de Cinéma de Douarnenez fin Août (un Festival consacré aux Balkans). A l'origine de ce film, il y a les souvenirs de l'auteure à propos d'une chanson qu'elle entendait fredonner au sein de sa famille dans son enfance et dont elle découvre un jour qu'elle est chantée dans d'autres Pays que la Bulgarie. Son documentaire l'engage donc dans une quête des origines et des différentes versions de cette chanson au travers des Balkans, interrogeant, au gré de ses recherches, les "anciens" aussi bien que des représentants des autorités ou des musiciens reconnus.

A commencer par la Turquie, où cet air est connu et revendiqué sous le titre de "Üsküdar", du nom d'un quartier d'Istanbul situé sur la rive orientale du Bosphore. Puis dans les Iles Grecques, en Albanie, dans "l'espace Yougoslave" enfin: Macédoine, Bosnie, Serbie. Et partout, on en revendique tout autant la paternité!

Si le film démarre un peu comme un road movie "clochermerlesque", sur fond de chauvinisme bon enfant et rigolard, le ton change peu à peu. Au fur et à mesure de sa progression, le climat devient grave et même inquiétant. Inquiétante, cette séquence tournée dans une chorale bosniaque musulmane où les paroles de la version traditionnelle dédiée à une jeune anatolienne ont été transformées en un chant guerrier fortement marqué de fondamentalisme religieux (même si la guerre imposée au peuple bosniaque et les massacres qu'il a subis peuvent facilement expliquer cette radicalisation). Encore plus inquiétante cette scène d'un banquet dans un village serbe où l'assemblée passe brutalement de l'hilarité à la haine quand

Adela PEEVA a le malheur de faire écouter aux présents la version guerrière bosniaque de cette chanson qui fait également partie du patrimoine culturel serbe; à tel point qu'elle et son caméraman finissent par se faire littéralement agresser par quelques excités.

Le film se termine par un retour aux sources, en Bulgarie, à l'occasion d'une fête « nationale » censée commémorer une victoire des bulgares sur les ottomans qui ont longtemps dominé cette région. Une fête où les bulgares « de souche » en viennent à interdire aux quelques ressortissants des minorités turques et roms présents de jouer de la musique et de participer aux agapes. L'alcool aidant, sans doute, certaines des personnes interrogées par l'auteure ne cachent pas leurs sentiments racistes et leur haine de l'autre.

Si Adela Peeva ne tire pas de conclusion de son périple balkanique, le message qu'elle délivre est malheureusement limpide: Les braises des déchirements ethniques couvent toujours sous la cendre. On comprend avec elle que, malgré la fin des combats, rien n'est fondamentalement réglé quant aux relations qu'entretiennent les différents peuples de cette partie de l'Europe. Au lieu d'être un lien culturel, cette chanson commune à tous les Balkans est le symbole de nationalismes exacerbés. Posons-nous donc la question: Que pouvons-nous faire, nous progressistes d'Europe de l'Ouest, pour aider nos amis anti-nationalistes de cette partie du Continent (et les invités du Festival de Douarnenez, par leur qualité, ont montré que l'idéal démocratique et de solidarité entre les Peuples était bien vivant dans cette région) à changer les choses? ■

Jean Louis GRIVEAU



Image tirée du film.

OUI, JE M'ABONNE!

*Pour que vive la presse autogestionnaire,
pour nous donner les moyens de la développer
abonnez-vous, réabonnez-vous à Rouge&Vert**

ABONNEMENT

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

Et Zouh ! on met le bulletin et le chèque de 40€ (à l'ordre de Rouge & vert journal" dans une enveloppe pour Les Alternatifs, 40 rue de Malte, 75011 Paris

* et à la lettre des élus alternatifs



Déboulonnage

Vendredi 29 septembre, quatre panneaux publicitaires déroulants de l'afficheur Avenir (groupe JCDecaux) place du Trocadéro étaient victimes du Collectif des déboulonneurs. Compte-rendu de l'action par les Déboulonneurs eux-mêmes :

Ce vendredi 29 septembre 2006, à 19 h 30, la lumière dorée de la tour Eiffel ressort intensément sur le ciel chargé d'un orageux soir d'automne. De l'autre côté du pont d'Iéna, une demi-dizaine de fourgonnettes et un grand car de police stationnent au bout du bassin qui sépare la place de Varsovie du palais de Chaillot (16e arrondissement).

C'est là que le Collectif des déboulonneurs a donné rendez-vous aux victimes de l'affichage publicitaire, pour sa neuvième action de désobéissance civile non-violente depuis novembre 2005.

Il devrait y avoir foule. Hélas, sur les 500 Parisiens qui se disent "agressés par la publicité" («Y en a marre, il faudrait vraiment faire quelque chose!»), 150 sont à cette heure précise chez le dentiste pour une subite rage de dent, 150 autres enterrent leur grand-mère, et 150, enfin, déterrent leur dentiste : si bien qu'une cinquantaine seulement ont pu se rendre au rendez-vous. Parmi eux, deux élus parisiens : un adjoint au maire du 13e arrondissement (Jean-François Pellissier, Alternatifs) et le délégué au tourisme du 11e arrondissement (Jean-Christophe Mikhaïloff, Parti radical de gauche). Une quinzaine de journalistes (AFP, France-Inter, Le Parisien, Max, Zaléa TV...) et de photographes sont également présents. Du haut d'un tabouret, sur fond de tour Eiffel resplendissante, trois courtes prises de parole le temps d'accueillir les participants, de rappeler le sens de l'action et d'évoquer l'actualité judiciaire victorieuse du collectif, après le jugement de début juillet, à Montpellier, lequel a suscité l'ire d'un des patrons de l'agence Publicis (Christophe Lambert) : ses propos rageurs («Mais l'action proprement dite, un barbouillage rituel, doit se dérouler ailleurs. Tandis que, vers 20 heures, manifestants et journalistes gravissent les marches du palais de Chaillot et traversent l'esplanade des Droits de l'Homme, les véhicules de police contournent l'édifice pour rejoindre, place du Trocadéro, le reste des forces dépêchées sur place : une véritable armada sans doute prévue pour contenir les 500 publiphobes parisiens.

À l'angle de la place et de l'avenue Georges Mandel se trouvent quatre panneaux

publicitaires déroulants de l'afficheur Avenir (groupe JCDecaux). La poésie nocturne de ce morceau du Paris bourgeois, agrémenté de marronniers, est pulvérisée par la lumière des affiches aussi agressives que banales. Des escabeaux et le tabouret sont installés devant les panneaux. Vers 20h15, sept barbouilleurs se lancent, armés de perches et de bombes de peinture, à l'assaut des odieuses façades vitrées ; au même instant, le maire adjoint du 13e est invité à prendre la parole dans le porte-voix. En deux ou trois minutes s'étale sur les panneaux lisses et aseptisés le discours antipublicitaire : «Pollution visuelle», «Pub=violence», «Camisole mentale», «Matraquage publicitaire», «Non à la pub». Mais aussi «50x70», allusion à la revendication principale du collectif: la réduction du format des affiches publicitaires à 50x70 cm.

Les forces de l'ordre, qui ont probablement reçu la consigne de patienter jusqu'à ce point seulement, entrent en action. Les militants n'opposent aucune résistance, se laissent descendre de leurs escabeaux et se retrouvent bientôt réunis à l'intérieur d'une fourgonnette. Sur le trottoir, tandis que des hommes en uniforme s'alignent devant les panneaux barbouillés et encerclent les sympathisants, ceux-ci chantent, notamment «Le Barbouilleur», une adaptation du «Déserteur» de Boris Vian. Après le départ du convoi, toutes sirènes hurlantes, deux ou trois orateurs, parmi lesquels l'élu du 11e, prennent la parole. Vers 20h30, dispersion dans le calme.

Au commissariat de la rue de la Faisanderie (Paris 16e), les antipublicitaires sont interrogés séparément. Tous assument leur acte comme prévu (l'un d'eux allant jusqu'à déclarer que sa principale motivation est d'obtenir la Légion d'honneur). Trois d'entre eux se laissent prendre les empreintes des dix doigts et photographeur de face et de profil. En revanche, tous refusent — de façon non concertée — de se soumettre au prélèvement de leur ADN, nouvelle obligation légale destinée au fichage génétique des criminels. Les barbouilleurs sont libérés les uns après les autres autour de 23 heures. ■

<http://www.deboulonneurs.org>



C.Cavaille,



H. Leglise-Bataille,



PH.Véran,



H. Leglise-Bataille,



PH.Véran,



Photos : C.Cavaille,

Médias en campagne

Le Plan B n°4 (octobre-novembre 2006) est déjà chez vos marchands de journaux.

Au menu de ce numéro de rentrée, une grande place est donnée à la question des médias dans la campagne électorale.

Les notables qui cadensaient la IIIe République étaient appelés «grands électeurs». Aujourd'hui, les journalistes ont pris leur place: avant chaque scrutin, ils pré-sélectionnent des candidats agréés par la classe dirigeante. Face à cette prétention, comment réagit la gauche? («Petits tourments de "grands électeurs"», p. 3)

Hors d'état d'enfanter le moindre projet, les partis de gouvernement sous-traitent l'élaboration de leurs programmes à des clubs de réflexion. La «République des idées» compte au nombre de ces supermarchés de la pensée. Oracle au PS, omniprésent dans la presse, ce cénacle de sacs à vent redessine une "gauche" qui caresse l'euro dans le sens des zéros («La grande peur des sociaux-libéraux», p.4-6).

Des questions sociales aussi dans ce numéro :

Miracle ! Le nombre d'arrêts-maladie baisse tandis que les souffrances au travail augmentent. Le Plan B enquête sur les dessous d'un marchandage entre la Sécurité sociale, les patrons et les

médecins libéraux («La chasse aux malades du travail», p.7-8)

Un reportage sur les prodiges de la mondialisation : dans le pays du Vimeu, serureries et robinetteries avaient façonné une terre de bas salaires et d'anarcho-sindicalisme. Aujourd'hui, ce tissu se déchire («Les robinets picards arrivent à pied par la Chine», p.12-13)

Et, bien sûr, de la critique des médias :

Quand une guerre éclate entre une puce et un éléphant, les alliés médiatiques

de l'éléphant connaissent la musique. Il leur faut à la fois humaniser le pachyderme et diaboliser le plus faible, forcément plus fourbe, en particulier s'il est arabe («Frappes médiatiques sur le Liban», p.14-15)

Comme en Corée du Nord, le ministère des Finances mobilise des journalistes pour chanter ses louanges. En dépit d'une résistance héroïque opposée par Claude Perdriel, propriétaire du Nouvel Observateur et de Challenges («Journalistes embrigadés par Thierry Breton» p.16-17).



Abonnez-vous !

Pour que vive *Le Plan B*, libellez vos chèques (délicieux) de 20€ (pour 10 numéros, 2 ans) à l'ordre de *La Sardonie libre* et envoyez-le, accompagné de vos noms et adresses² à LePlanB - Service abonnements, BP n°1, 59361 Avesnes sur Helpe Cedex (Tel. 03 27 56 38 55) ou commandez des numéros pour diffusion militante (12€ - frais de port compris - les 10 exemplaires.

Pour écrire au PlanB : Le PlanB, 40 rue de Malte 75011 Paris

(plus d'infos sur <http://www.leplanb.org>)

1.25 euros pour l'Europe, 30 euros pour le reste du monde

2. précisez à partir de quel numéro.

**SEBA :
Sortir des eaux troubles en
optant pour la gestion publique !**

D'ici la fin du mois d'octobre, les délégués du Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche (SEBA) prendront une décision de toute première importance pour les usagers de l'eau du territoire. Il s'agira de s'engager dans la création d'une régie publique ou d'y renoncer en renouvelant le contrat d'affermage avec la SAUR. Pourtant, cette décision va être prise en l'absence de tout débat public et de toute concertation avec la population concernée, à savoir 22 000 abonnés représentant 45 000 personnes. Seules l'Association de Consommateurs de la Fontaulière (ACF), Alter-égaux et les « Rencontres citoyennes » ont organisé des débats publics à ce sujet.

Alors qu'elles ont été interpellées à de nombreuses reprises par des citoyens ou par l'ACF, seule une infime minorité de municipalités a accepté de créer des commissions municipales ou d'engager le débat au sein de leur conseil municipal. Pire, certains délégués refusent d'indiquer leur vote aux membres de leur conseil municipal ou de leur SIVOM, bafouant ainsi les règles les plus élémentaires de la démocratie. Certains délégués seraient-ils sensibles au travail de lobbying de la SAUR ?

Pourtant rien ne s'oppose à la création d'une régie publique, la commission qui a travaillé sur cette hypothèse a démontré que la gestion publique de l'eau et de l'assainissement est tout à fait réaliste aussi bien d'un point de vue technique que d'un point de vue financier. De même comme l'a déclaré à plusieurs reprises en réunions publiques, Monsieur Jean Pascal, Président du SEBA, il s'agit bel et bien d'une question de volonté politique. Alors, mesdames et messieurs les délégué-e-s au SEBA, un peu de courage politique !

Pour les Alternatifs, l'absence de réel débat public est fortement préjudiciable et montre une fois de plus les limites de la démocratie par délégation. On comprend mieux qu'elle soit de plus en plus discréditée et que l'abstention progresse. Pour y remédier, ils préconisent une articulation entre la démocratie représentative et la démocratie directe, seul système susceptible de sortir de l'opacité et de répondre aux aspirations des populations.

Les Alternatifs ardéchois demandent également que les usagers et les salariés puissent être associés à la gestion. Ils pensent qu'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) serait probablement plus adaptée car elle permettrait de composer différents collègues : élus, citoyens et salariés et d'associer ainsi les différents acteurs à la gestion de ce bien commun au sein d'un directoire pluraliste.



Allié avec Lagardère dans le Sud-est, le quotidien vespéral prépare le lancement d'un "gratuit" en partenariat avec Bolloré. Analyse d'une stratégie industrielle. «*Le Monde, droit dans le mur de l'argent*», p. 18)

Et un peu d'histoire aussi :

«*Faut-il interdire la presse bourgeoise?*» (p. 19), tel est le grand débat citoyen lancé par les communards en 1871.

Et plein d'autres pépites à découvrir, dont : Un dressage de journaliste. Facile, quand il s'agit de Joffrin et qu'on a lu le guide

pratique du Plan B en huit leçons («*Du cake dans la barbiche*» p. 4-6)

Et une double page centrale tout en délicatesse qui interroge : «*Bayrou, Besancenot... Lequel est centriste mou ? Lequel est communiste révolutionnaire ?*» (p. 10-11). Une analyse croisée de deux prestations médiatiques.

Et enfin le procès de Jacques Marseille (p. 20) : «*...Vous êtes l'historien économiste préféré de Sarkozy, des médias et du Medef, lance le juge. Frétilant sur son banc, l'accusé s'asperge d'eau de Cologne et entame sa défense...*»

Sauver Politis



Politis risque de disparaître : placé en dépôt de bilan depuis le 8 août, cet hebdomadaire doit aujourd'hui faire face à une situation d'urgence pour assurer sa survie. Après le retrait inattendu -la veille de l'audience- du seul repreneur pressenti, le personnel, grâce à l'association «Les Amis de Politis», a décidé de sauver son journal en devenant son propre patron : une souscription auprès de ses lecteurs est donc lancée afin de réunir la somme d'un million d'euros dans le mois qui vient.

Ce sont vos dons qui contribueront à

sauver Politis, l'une des dernières voix indépendantes du paysage médiatique français. Les chèques seront déposés sur un compte bloqué et, en cas d'échec, leurs sommes seront remboursées jusqu'au dernier centime.

Un site de l'association «Les Amis de Politis» est en cours de création afin d'informer les lecteurs jour après jour.

En outre, un espace sera inséré dans le journal (qui continue à paraître normalement) pour rendre compte de l'avancée de nos recherches de financement. Politis doit continuer à vivre !

Pour envoyer des dons et retrouver toute l'actualité de l'opération : <http://www.pour-politis.org/>

Pour envoyer vos dons, merci de libeller vos chèques à l'ordre de : Association «Pour Politis» et de les envoyer à : Association Pour Politis c/o Politis - 2, impasse Delaunay - 75 011 Paris

Pour envoyez vos messages de soutien à l'adresse : pourpolitis@orange.fr

SUGGESTIONS DE MONTANTS :

- 25 euros (40 000 personnes)
- 40 euros (25 000 personnes)
- 60 euros (17 000 personnes)
- 100 euros (10 000 personnes, soit tous les abonnés de Politis)

Parrainages dans l'Eure

Le 7 octobre 2006 à Gragny près d'Evreux, le Collectif Wei-Ying et Ming et le CEFED ont organisé une action de parrainage républicain pour trois familles en danger DA SILVA, DIAW et BELHOUT.

Ces familles sont menacées d'arrestation et de retour forcé dans leurs pays alors qu'elles répondaient pourtant aux critères de la circulaire Sarkozy du 13 juin.

Ces trois familles ont désormais un parrain, une marraine connu ou non: des auteurs (Philippe Delerm et Sylvie Baussier) et des citoyens issus d'associations, de syndicats et de partis politiques (dont deux alternatifs: Paul Magnan et Didier Mehl).

Le Préfet a été réinterpellé par les deux collectifs pour réexaminer leur situation et leur délivrer un titre de séjour.

Patrick PIERRE



Paul Magnan parrain de Mme Timkia BELHOUT

une réunion

Le défi des inégalités

"Le défi des inégalités", le dernier livre de Pierre Salama, issu de l'analyse des politiques économiques de l'Amérique latine et de l'Asie, démontre à quel point la politique sociale et l'engagement de l'État sont des conditions incontournables pour que la croissance permette de réduire des inégalités.

Il répondra à nos questions naïves et/ou novices afin de nous permettre d'approfondir notre compréhension des réalités économiques et sociales de l'Argentine et du Brésil d'où il arrive, et qui aujourd'hui nous interpellent par leur potentiel innovateur en même temps que leur propension à se mettre dans des situations de crises gravissimes.

**Jeudi 19 octobre 2006 21H à la cafétéria Moun Pais (Eurre)
Avec Pierre Salama**

Economiste, professeur des universités (Paris VIII)

Spécialiste de l'Amérique Latine, membre de rédaction de plusieurs revues étrangères, il est aussi membre du comité scientifique de la revue tiers monde.

SARKOZY MENACE LES LIBERTES PUBLIQUES

Lors d'une visite à Quimper, le Vendredi 6 Octobre, de Nicolas SARKOZY, Ministre de l'intérieur en campagne présidentielle, a donné lieu à une intervention policière particulièrement agressive avec arrachage d'affiches et de banderoles et interpellation musclée de manifestants parfaitement pacifiques. L'un d'entre eux s'est ainsi retrouvé menotté en public et embarqué au commissariat de police. Jamais, auparavant, le déplacement d'un représentant de l'Etat dans notre Ville n'avait donné lieu à ce qui constitue une véritable interdiction de manifester. Des faits identiques se sont reproduits à Saint Goazec, commune du Centre Finistère, où trois militants du Mouvement de la Paix ont été violemment agressés (une hospitalisation) par un peloton de CRS. Ils avaient eu l'outrecuidance de garer sur le passage du cortège ministériel un véhicule portant une maquette du nouveau missile balistique (en cours d'installation à l'Île Longue) pour protester contre la violation du Traité de Non Prolifération nucléaire par la France. Ce déferlement policier constitue une atteinte grave aux Libertés publiques garanties par la Constitution. Ces faits dévoilent crûment la réalité du projet politique porté par Nicolas SARKOZY. Côté cour, c'est l'ultralibéralisme économique avec casse des régimes de retraite, de la protection sociale et du Code du travail; côté rue, c'est un autoritarisme croissant au service de la préservation des intérêts du Capital.

Edouard RYCKEBOER

• MEETING UNITAIRE •

POUR UNE GAUCHE ANTILIBÉRALE
*organisé par les Collectifs d'Ardèche Méridionale pour
un Rassemblement Antilibéral Unitaire à Gauche
et des candidatures communes*

MARDI 24 OCTOBRE
Espace Deydier à UCCEL à 20 h 30
avec Claire VILLIERS
Membre du Collectif Unitaire National



Pour une GAUCHE ALTERNATIVE, égalitaire, féministe, écologiste et autogestionnaire.

Les Alternatifs veulent inventer un nouveau projet d'émancipation sociale et de changement radical : une révolution.

Pas un "grand soir", mais une révolution longue s'enrichissant d'expériences, de critiques, de débats avec le plus grand nombre (individus, syndicats, associations, formations politiques) et un projet autogestionnaire qui prend en compte le meilleur des aspirations sociales, féministes et écologistes. C'est à l'échelle de l'Europe et du monde, particulièrement avec le Sud, qu'il faut agir et penser le changement de société et l'émancipation humaine.

Écologistes, nous n'avons pas le culte d'une nature idéalisée, mais dénonçons la logique du profit et du productivisme.

Les ressources naturelles ne sont pas infinies. L'alterdéveloppement est la réponse pour un autre futur, (pour une agriculture paysanne et l'autonomie alimentaire, contre la dilapidation des ressources naturelles, pour un

aménagement équilibré du territoire, contre le nucléaire et pour une politique globale d'économie d'énergie et de recours aux énergies renouvelables).

Féministes, les Alternatifs, combattent pour l'égalité entre femmes et hommes, pour l'émancipation de toutes et tous et pour des droits fondamentaux : une égalité réelle, politique, professionnelle et dans la sphère privée, une éducation

libérée de ses modèles sexistes, le refus de la marchandisation des corps.

L'ambition des Alternatifs est que chacun puisse peser sur les choix politiques et économiques collectifs.

Contre un libéralisme autoritaire qui détruit les acquis sociaux du siècle précédent et marchandise nos vies, nous défendons le droit au logement, à la santé, à l'éducation.

Autogestionnaires, nous voulons défendre les services publics

pour les transformer, et les transformer pour les défendre, notamment en développant le droit de contrôle et d'intervention des salariés et usagers.

Nous sommes favorables à la reprise autogestionnaire des entreprises liquidées par un capitalisme prédateur.

Nos exigences autogestionnaires s'appliquent aussi à nos modes de fonctionnement : l'adhérent-e

ne doit être ni un petit soldat ni un carriériste, il dispose d'une large autonomie d'action et de possibilités d'intervention garanties par nos statuts.

Les Alternatifs sont prêts à s'engager dans les institutions si cet engagement contribue à la transformation de la société, mais nous refusons les dérives gestionnaires et la politique-spectacle, car c'est en premier lieu de l'action collective, de la construction d'un projet d'émancipation, que dépend l'avenir.

Rouges, verts, féministes, autogestionnaires, nous sommes une des composantes du mouvement altermondialiste. ■



Sarkozy partout Justice nulle part

